

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenants prolongations de délais (Affaire n°19S0036 - 23S0013-24S0022) Marché de travaux de restauration des façades, de la charpente de la couverture et rénovation éclairage de l'église Flers Bourg

N° : VA_DEC2025_542
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L 2194-1 5° et R 2194-7 du Code de la commande publique.

décidons

De conclure des avenants de prolongation de délais d'exécution des travaux des marchés « travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture » et de « rénovation l'éclairage » de l'Eglise du Bourg avec les lots et les sociétés suivantes :

- Lot 1 Installation de chantier/gros Œuvre titulaire **Société LEON NOEL** domiciliée à LESQUIN (59810), Avenant n° 5
- Lot 2 Charpente titulaire **Société BATAIS CHARPENTE** domiciliée à HAUBOURDIN (59482), Avenant n°4
- Lot 3 Couverture, titulaire **Société J. LEROY** domiciliée à LOMME (59160) Avenant n° 4
- Lot 4 Menuiserie, Titulaire **Société ART ET TECHNIQUE DU BOIS**, domiciliée à SAINT BRICE COURCELLES (51370) Avenant n° 5
- Lot 5 ferronnerie, Titulaire **Société Ateliers BROUARD** domicilié à RONCHIN (59790) (affaire n°23S0013) Avenant n° 2
- Lot 6 vitraux titulaire du **ATELIERS BROUARD**, domiciliée à RONCHIN (59790) Avenant n°4
- Lot 7 titulaire du **VANDENDRIESSCHE JEAN**, peinture/enduits/nettoyage – domiciliée à CROIX (59170) Avenant n°4
- Travaux de rénovation l'éclairage (affaire n°24S0032) EIFFAGE Energie

Systèmes – **Nord** domiciliée à LILLE (59049) Avenant n° 2

La durée d'exécution est prolongée jusqu'au 10 septembre 2025.

Imputation comptable : 2313 020 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.4.2 Patrimoine culturel

Fait à Villeneuve d'Ascq

le vendredi 1 août 2025

Pour Le Maire, et par Délégué
Gérard CAUDRON

Date AR Préfecture :

SE BASTIEN COSTEUR
Conseiller Municipal

